

Conseil du Pôle Métropolitain CAP AZUR David Lisnard, élu Président à l'unanimité, fixe le cap, les enjeux et les axes prioritaires du programme d'actions



Conseil du Pôle Métropolitain CAP AZUR ce matin, mercredi 22 juillet 2020 @AggloCannesLerins

Ce mercredi 22 Juillet s'est tenu le Conseil du Pôle Métropolitain CAP AZUR, coopération de projets créée en février 2018, regroupant les communautés d'agglomération et de communes de Cannes Lérins, Pays de Grasse, Sophia Antipolis et Alpes d'Azur. Outil de collaboration renforcée entre les territoires de l'Ouest des Alpes Maritimes, Cap Azur met en œuvre, depuis près de trois ans, une stratégie commune, grâce à une entité exclusivement et uniquement de projets, basée sur le volontariat des agglomérations et des communes.

Composé de 40 conseillers métropolitains titulaires et suppléants ayant unanimement renoncé à toute indemnité, **il est présidé par David LISNARD, élu ce jour à l'unanimité, Président de l'Agglomération Cannes Lérins**, Charles-Ange GINESY, Vice-président « à vie », Président du Département 06 et de la Communauté de Communes Alpes d'Azur, Jean LEONETTI, Premier Membre du Bureau Métropolitain, Président de l'Agglomération Sophia Antipolis et Jérôme VIAUD, Second Membre du Bureau Métropolitain, Président de l'Agglomération du Pays de Grasse.

La présidence est tournante, d'une durée d'un an, de septembre à septembre.

« L'Ouest des Alpes-Maritimes doit peser à sa juste place dans le débat politique et institutionnel dans le département, la région, et ainsi que dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER). »

David Lisnard, Président de CAP AZUR

Trois principes fondateurs d'une approche originale de l'intercommunalité :

- **la subsidiarité, raisonner à la bonne échelle**, celle de l'échelle de la vie des gens, des entreprises et des flux au quotidien ;
- **la coopération renforcée, choisie**, où chacun est libre de participer aux actions ou pas, en fonction des spécificités de son territoire. CAP AZUR est une entité de projets ;
- **la sobriété et l'abstinence financière et budgétaire, sans créer de budget supplémentaire**, sans structure administrative supplémentaire, sans générer de dépenses de fonctionnement, sans nouveaux coûts et sans fiscalité. En effet, le 11 janvier 2019, le premier budget métropolitain était voté. Ce budget à l'Euro symbolique, une première dans l'histoire des intercommunalités, est l'illustration concrète de la tenue des engagements pris : respect et défense du contribuable et amélioration de la qualité de vie de nos habitants et commerçants pour une application concrète de l'universalité du service public.

Le Pôle CAP AZUR en chiffres

450 000 habitants soit 41% du 06, 86 communes soit 52% des communes du Département, 1 956,15 km² entre mer et montagne, 70 464 entreprises et établissements tous domaines confondus soit 45% des entreprises et établissements du Département, dont 1 777 entreprises spécialisées dans la Recherche et Développement, près de 50% des emplois industriels du 06 et plus de 20 000 emplois dans le secteur du Tourisme. Le Pôle concentre, en effet, 35% du Tourisme de loisirs du Département 06 et Monaco, bénéficie de plus de 10 000 places de port soit plus de 60% de la capacité des Alpes-Maritimes et comptent sur son territoire des entreprises de renommée internationale telles que Thalès Alenia Space, Chanel, Amadeus, le Pôle Parfumerie de Grasse, la première technopole d'Europe au sein de la CASA.

« Pour CAP AZUR, la situation actuelle, particulièrement exigeante, requiert encore plus de performance publique et repose sur la cohérence, le bon sens, et l'efficacité. »

David Lisnard, Président de CAP AZUR

Une coopération de projets particulièrement féconde en moins de trois ans d'existence avec à titre d'exemple :

- **Une transition énergétique encouragée** avec 102 bornes de recharge pour véhicules électriques implantées sur le territoire depuis février 2018 (dont 28 sur Cannes Lérins), plus de 7 900 charges effectuées en 2019 soit 75% d'augmentation sur l'année ; un service de cadastre solaire disponible pour les habitants afin de déterminer les performances énergétiques de leur habitat et leur proposer des solutions plus économiques tout en préservant l'environnement ;
- **La sensibilisation du public à la gestion des déchets intensifiée** par une campagne de communication « Le tri ma seconde nature » lancée en novembre 2018 : 400 affiches « Mon avenir c'est le bac jaune », la création d'un réseau unique de 21 déchetteries mutualisées entre le SMED et UNIVALOM pour plus de simplicité d'usage ;
- **Un service aux entreprises optimisé** avec la mise en réseau des pépinières d'entreprises de Cap Azur, le Pass entrepreneurs, le Guide de l'offre entrepreneuriale en octobre 2018, 4 pépinières, 151 startups, 15 espaces de coworking, 150 entrepreneurs détenteurs du Pass Cap Azur ;
- **Des déplacements facilités** : avec le Compagnon mobilité Cap Azur, lancé en décembre 2018, qui permet en un clic de recenser toute l'offre des transports publics urbains de Cannes Lérins, Sophia Antipolis et Pays de Grasse, 3 réseaux de bus connectés (Envie bus, Palm bus, Sillage+ la SNCF, plus de 150 lignes plus de 3 000 points d'arrêts, plus 20 millions de voyages par an.
- **Des économies réalisées grâce à une convention avec l'UGAP à l'échelle métropolitaine** afin de bénéficier des rabais commerciaux supplémentaires pour les communes et les Agglomérations de

l'Ouest du département, signée en juillet 2019, pour l'achat de véhicules, carburant, de matériel informatique et de mobilier.

Un programme d'actions articulé autour de quatre axes prioritaires majeurs pour le développement du bassin de vie CAP AZUR :

1. **Porter une politique forte et coordonnée en matière de prévention, de valorisation et avec l'élaboration d'un schéma directeur de traitement des déchets au sein du territoire du pôle métropolitain** qui permettra le renforcement sur le traitement et la valorisation des déchets comme une ressource (matière et énergétique), le renforcement de la collaboration entre les équipements et les opérateurs actuels pour optimiser le potentiel de traitement des unités existantes dont l'élaboration d'un schéma directeur du traitement des déchets ;
2. **Renforcer la politique de mobilité avec une offre de mobilité renforcée, simplifiée et plus de connectivités entre les territoires avec l'élaboration d'un schéma directeur des déplacements et des transports, d'ici la fin de l'année**, préalable à la mise en place d'une Autorité Organisatrice des Transports unique et mutualisée Cannes/Grasse, au regroupement des 4 EPCI en « bassin de mobilité » en vue de la passation d'un Contrat Opérationnel de Mobilité avec la Région.
3. **Soutenir la transition énergétique et l'innovation avec l'accueil, sur notre territoire, des entreprises œuvrant pour la transition rapide vers les énergies renouvelables** et des professionnels de la construction à empreinte carbone nulle, la tenue à l'échelle de CAP AZUR d'un salon annuel pour catalyser l'innovation et la transition énergétique et numérique, la création d'un Pôle mutualisé de recherches de financement pour investir ensemble, au nom de Cap Azur, sur des projets innovants d'intérêt général ;
4. **Accompagner la relance économique en créant des externalités positives favorables à la fertilisation croisée Entreprises/Formations/Innovation** avec le déploiement de la MarketPlace Cannes Lérins et de son application mobile sur le territoire Cap Azur, la mise en commun des politiques agricoles innovantes liées à la filière Agritech, et notamment la réalisation d'un Guide des Agriculteurs et Producteurs Locaux de Cap Azur, la mise en place d'un partenariat « Recherche et Innovation » avec les formations académiques dispensées par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche du territoire de CAP AZUR autour des campus de Cannes, Grasse et Sophia Antipolis, la mise en oeuvre d'une filière « drone » locale.

« Dans la continuité des trois années qui viennent de s'écouler, CAP AZUR continue de relever plusieurs défis : écologique, énergétique, démocratique et enfin celui de la reprise économique »

David Lisnard, Président de CAP AZUR

